

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

## **Arrêté du 18 septembre 2023 portant affectation à la mission de contrôle des activités financières du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2323503A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 615-1, D. 615-2 et D. 615-8 ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 18 août 2023 portant intégration de Monsieur Marc GAZAVE dans le corps des administrateurs de l'Etat ;

Sur la proposition de la cheffe du Contrôle général économique et financier et du directeur général du Trésor ;

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Marc GAZAVE, administrateur de l'Etat du grade transitoire, adjoint à la cheffe du CGefi, est mis à disposition à temps partiel de la mission de contrôle des activités financières, à compter du 18 septembre 2023.

### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 septembre 2023

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE